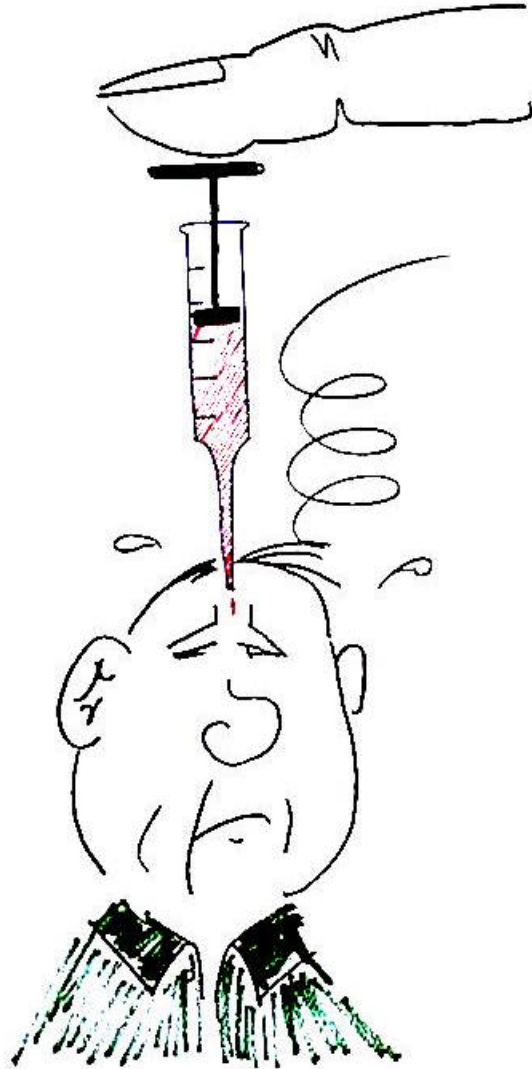


Chapitre 7 Des effets BOOMERANG sur le RENOVE.

Le bouquin est juste et ... désespéré.



7.1 Une directrice trop rénovée.

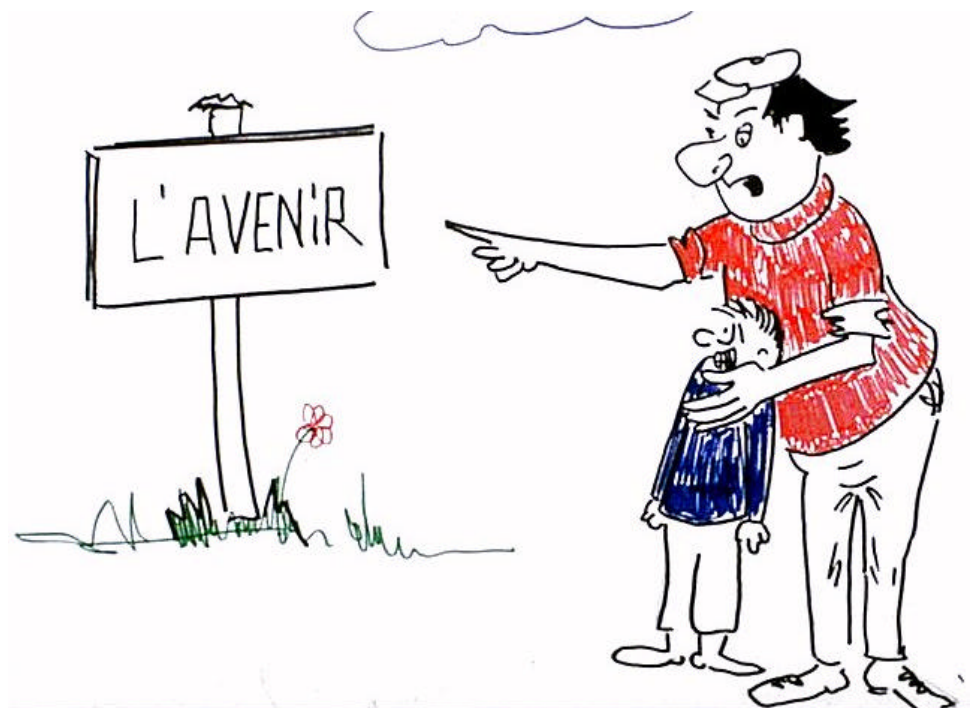
7.2 Un racisme poeu ordinaire.

7.3 La délibé mitrailleuse.

7.4 Le coup de poignard raté de l'Homologation.



Extrait du montage audio-visuel
DOTIGNIES -GANSOREN



7.1. UNE DIRECTRICE TROP RENOVEE

... Essayons, avec le lecteur, d'imaginer PHILIPPE dans le bureau de Mme DECORTE, directrice de l'Ecole Moyenne de Ganshoren, depuis 1968.

- Tu as été une directrice dynamique, entreprenante, ton école était souvent citée en exemple ; peux-tu m'expliquer comment cela se passait ? ...

- Merci pour les compliments ... mais tu verras qu'aux années roses ont succédé les périodes noires - nous n'y avons pas échappé !

- Peut-être bien, mais situons-nous dans les premières années du Rénové.

- O.K. A peine nommée, je me trouve confrontée à un choix pédagogique d'importance, engager ou non l'école dans l'expérience du Rénové !

- Tu dois en décider seule ?

- Pas du tout. Le ministre de l'époque nous engageait à consulter les acteurs de la communauté éducative. C'est le début des tables rondes, ... au sens propre comme au figuré.

- Quel fut le résultat de cette consultation ?

- Si mes souvenirs sont bons, 60 à 70 % des personnes consultées - professeurs - parents - P.M.S. - sont favorables à l'introduction du Rénové.

- Mais ton établissement ne fait pas partie de la première vague du Rénové ?

- Non, nous ferons partie de la 2ème vague en 1970. Parallèlement, une expérience dite mini-réforme, est entamée dans quelques écoles, dont Ganshoren dès 1969. Plus de cotations chiffrées, plus d'examens à échéances fixes ; des contrôles permanents, des bilans de fin de période, et une analyse minutieuse de chaque cas d'élève en conseil de classe ...

- Peux-tu décrire rapidement l'originalité de vos conseils de classe ? ;..

- Je vais essayer d'être brève, bien que le sujet soit vaste !

De façon schématique : le/la directeur-trice de classe organise son conseil de classe avec ses élèves, relève toute forme d'informations pour le dossier (du scolaire, du familial au médical, etc...) et peut consulter le C.P.M.S. à tout moment. Ensuite, je convoque le conseil de classe de synthèse, avec tous les professeurs et le C.P.M.S. ; en conclusion de l'étude des cas, il est décidé soit d'une guidance P.M.S., soit d'entretiens réguliers avec un prof guide (c'est une sorte de parrainage), soit une rencontre avec les parents, soit des rattrapages dans certaines branches etc ... etc ... Des rencontres professeurs et élèves sont concevables même, en dehors de l'école. Tout est possible.

PHILIPPE : Que de travail !

- Tu peux le dire ... l'école est une ruche tous les jours de 8h du matin à 18h - 19h le soir. Dans mon cas, du non-stop !

- Tu n'as pas eu de réactions négatives ?

- Au début, non. Nous sommes tous trop impliqués : l'aspect profondément humain des relations entre adultes, entre élèves et profs, bref toutes nos inter-relations nous lient autant sur le plan professionnel que sur le plan affectif. Cela nous donne de la force dans le travail !

- Un souvenir d'échec quand même ? ...

- Bien sûr, quand les problèmes surgissent au sein de l'équipe vers 1974 - 1975, je commets une "maladresse" que je paierai cher. Le conseil de classe veut renvoyer un élève. Je ne peux supporter cette idée. Je n'ai jamais mis d'élèves à la porte. Je décide de me battre, j'invite l'élève à venir défendre sa cause ; pis, je fais venir la maman au conseil de classe. Un véritable scandale ...

Pourtant, un accusé dans un box a un ou des avocats, il a le droit de se défendre, mais vois-tu, des éducateurs s'arrogent le droit d'appliquer une justice expéditive - tu comprends ma révolte ?

- N'est-ce pas à partir de ces premiers problèmes que ta directivité non directive a été mise à rude épreuve ?

- Oui, sans doute ...

PHILIPPE reprend son souffle : Apparemment, selon les témoignages recueillis, ton établissement fonctionnait harmonieusement. Comment dès lors les choses se sont-elles dégradées ? ..

- Il fallait beaucoup de dynamisme, être sans cesse créatif, modifier profondément les contenus des programmes, les méthodes et surtout se remettre sans cesse en question face à des situations en perpétuelle évolution ; modification des attitudes sur le plan de la discipline, approche et ouverture aux problèmes jusqu'alors tabous, comme la sexualité, la drogue, etc ...

Certains professeurs restés traditionnels, ne pouvant s'adapter authentiquement à ce nouveau courant d'éducation, ont contesté ou durci leur position, faisant pression sur "le chef" pour un rétablissement d'une autorité ferme et non discutable, dans tous les domaines pédagogiques ou éducatifs. Quelques autres ont cherché refuge dans la maladie ou la dépression nerveuse.

Par contre, la minorité battante, s'est jetée à corps perdu dans un combat inégal...

- C'est-à-dire ?

- Essayer de faire bouger les choses à l'intérieur de l'école, comme à l'extérieur, s'attaquer au Pouvoir politique instable dans ses décisions et ses conceptions concernant l'enseignement rénové, n'était pas une mince affaire.

Ces enseignants-là revendiquaient donc une place importante dans la gestion démocratique de l'institution, persuadés, à juste titre, d'y avoir droit. La lutte fratricide s'instaure ; on en oublie l'intérêt des élèves et de l'école.

C'est le début de la crise ...

Elle donne à PHILIPPE le texte extrait de l'analyse institutionnelle faite par José SCHINDFESSEL, psychologue, sur quelques aspects de la situation en 1976.

Cher(e) Collègue,

(...) Je vous communique mon étonnement et mes interrogations.

Je tiens également à préciser que nous sommes loin d'avoir épuisé les différentes approches du problème. Il m'a paru clairement qu'un des noeuds qui bloquaient l'institution ces derniers mois se situait au niveau des rapports de forces et de conflits de pouvoir à travers des jeux complexes d'identifications et de projections. Nous n'avons toutefois jamais abordé systématiquement l'analyse du fonctionnement des différentes instances et divers systèmes de pouvoir : direction, économat, secrétariat, conseil du personnel, groupes de discipline, conseils de classe, groupes de réflexion, groupements syndicaux ..., comités d'élèves. Leurs interférences sont cependant réelles.

Par ailleurs, la plupart des relations traitées jusqu'à présent se sont élaborées autour d'un axe constitué par l'image de la directrice dans une dichotomie très sommaire pro-rénové et pro-traditionnel. Mais les clivages sont autrement nombreux et complexes. N'y a-t-il pas dans l'école des hommes et des femmes, des plus jeunes et des plus âgés, des professeurs et des éducateurs, des mathématiciens et des littéraires. Il y a ceux qui ont connu les débuts de l'école et ceux qui viennent d'ailleurs, ceux qui ont connu l'autre directrice et ceux qui ne l'ont pas connue. Il y a les "nommés" et les stagiaires", ceux qui ont un emploi stable et ceux qui pourraient craindre pour leur charge. Certains ont leurs enfants dans l'école, d'autres pas. Certains ont eu les enfants de la directrice dans leur classe, les autres pas. Il y en a qui ont eu avec la directrice des relations privilégiées, ceux qui n'en ont pas eues. Il y a ceux qui s'interrogent sur la vie de l'école, ceux qui s'en désintéressent. Il y a ceux qui participent à l'essai de clarification et ceux qui refusent de le faire. Il y a ceux qui s'expriment et ceux qui se taisent ...

J. Schindfessel - Chenée 1976

PHILIPPE persiste : Que s'est-il alors passé dans les années suivantes?

- En 1979, je suis désignée à l'Organisation des Etudes comme chargée de mission pendant que la rationalisation commence à sévir.

Tout se précipite ... Les syndicats prônent "le cannibalisme", l'Ecole Moyenne disparaît pour entrer dans le giron, grâce à cette opération, de l'Ecole Normale : un Athénée va naître ... Un seul emploi sautera, ce sera le mien!... Les professeurs seront maintenus provisoirement ...

Un grand moment de silence, PHILIPPE respecte l'émotion qu'il perçoit chez JACQUELINE. Soudain, il éclate :

- C'est stupéfiant ... un chef d'établissement a le courage de faire analyser le fonctionnement de son école - à la limite c'est du masochisme - pour poursuivre le travail avec de meilleurs "outils" et, une fois de plus, c'est de l'intérieur que viennent les freins les plus pernicioseux.

- Ne t'énerve pas ... pour ma part, j'ai pris du recul, ça m'aide à témoigner sans acrimonie.

- Alors, sincèrement, qu'as-tu envie de dire aujourd'hui du métier de directrice?

- J'espère te faire sourire ... Il me vient à l'esprit trois recettes ... beaucoup

d'autres sont possibles : il suffit d'imaginer être un zombie, les yeux et le cerveau vides. La mort douce sur un fauteuil de chef ... jongler, manipuler, être - un peu - machiavélique, non directif mais autoritaire. L'acrobatie sans filet ou le casse-gueule. Conjuguer le tout et additionner ... le reste. L'orchestre ... en un seul homme. Pendant 10 ans, j'ai vécu une surprenante expérience humaine : être chef en refusant cette image à moi-même et la reniant le cas échéant auprès de ceux qui voulaient me l'imposer. Mieux ... si je puis dire, quand "ils" exigeaient de moi d'être "l'autorité toute puissante" ... je négociais le partage, une autorité collective, en quelque sorte.

- Quelle extravagante utopie ? !

- Peut-être, mais cela valait l'enjeu qui est, pour moi, l'idée du partage du Pouvoir où le chef élu par la base, parmi ses pairs, serait renouvelable toutes les "x années" selon une décision collective à prendre après délibération... démocratique, naturellement ...

Pour illustrer sa réponse, JACQUELINE communique le témoignage écrit qu'elle vient de recevoir d'Ariane LEBRUN qui dirige actuellement le CPMS (centre psycho médico social) de Woluwé St Lambert.

"J'arrive dans une nouvelle école à Ganshoren en 1970. Ben oui, je suis un pion que le Ministre déplace ; c'est comme ça quand on choisit de travailler dans une institution nationale !

Samedi matin : réunion d'accueil à l'E.M. (...), mon fils m'accompagne, il a 1 an 1/2, il gambade ... pas de cérémonie, ça existe donc une réunion d'accueil, pas seulement sur le papier, ni dans une circulaire ... C'est vraiment accueillant, ici. Dans mon souvenir, c'est affable, rassurant, chaleureux, cordial, ensoleillé. Je vais donc travailler dans une école rénovée.

Mais c'est quoi ce rénové à part des changements de grilles - horaires, une plus grande souplesse de choix ...

C'est l'esprit - une démarche ouverte vers le changement, des profs du changement, un climat d'enthousiasme et de solidarité, un projet commun, une création, un cheminement commun vers de nouvelles découvertes, la créativité dans le travail ; il faut tout inventer, bousculés que nous sommes par les nouvelles circulaires, de nouvelles injonctions et pourtant de la liberté ! L'aventure dans un ministère! Il faut vivre cette antinomie ! ... La salle des profs ressemble à une fourmilière, les idées vont et viennent. On se parle, on parle des élèves, on cherche avec eux et pour eux cette nouvelle manière d'exister, d'apprendre ... L'école a grandi ... de plus en plus d'adolescents la choisissent ...

... L'esprit a laissé la place à la forme ! Les nouveaux profs sont arrivés ... par la force du statut ... L'esprit s'envole, l'enthousiasme fond. Les soudures ne se font plus. L'alliage n'est plus possible, les matériaux sont trop différents. Les réactionnaires tentent de reprendre le pouvoir, soulignant avec délice les échecs pourtant pas plus nombreux qu'autrefois ...

Mourir de succès ! ... Quel destin ...

Aujourd'hui, ne reste que la subversion qui gronde, c'est la grève, le mécontentement ... L'esprit s'est envolé ..."

PHILIPPE : Sa réflexion te touche ?

JACQUELINE : Je me dis à cet instant que rien n'est perdu ! Ariane n'a rien

oublié de son expérience ... Elle se bat encore et toujours et qui sait ... peut-être trouvera-t-elle le moyen de faire renaître un certain ... esprit ! ...

PHILIPPE poursuit, imperturbable, son interrogatoire : Je sais que tu as encouragé et soutenu le parascolaire dans ton école, ça surprend quand même venant d'un chef d'établissement.

- Là, je t'arrête. L'aventure parascolaire, je l'ai vécue avant Ganshoren, comme professeur à Waterloo, je réclamai des activités complémentaires dans mon horaire, ensuite je passai au club (théâtre), et à un journal "Plume - au - vent" ... J'osai organiser des sorties extra-scolaires, tu imagines en 61/62, pour les traditionnels c'était révolutionnaire.

- Mais ce n'est pas encore le parascolaire !

- Non, pas tout à fait, mais c'est l'époque où je rencontre dans des réunions, colloques, journées de réflexion, des enseignants d'autres écoles comme Forest, Ixelles, Couvin notamment, et je participe comme prof à des premiers camps ...

- Tu es gagnée par un virus ?

- En quelque sorte ; dès lors, comment veux-tu que je n'encourage pas ce type d'expérience ... Je connais quelques "ficelles", je peux en faire bénéficier l'école, donc en premier chef, les élèves ...

- Pratiquement, qui crée le parascolaire à Ganshoren ?

- C'est Huguette HELMANN ... Elle crée d'abord des activités sur le temps de midi, puis après les cours aussi. Elle entraîne quelques-uns de ses collègues dans l'aventure : il y a des activités scientifiques, sportives, manuelles, artistiques, etc ... J'en oublie sûrement !

- Et en dehors ?

- Alors là, c'est l'animation et l'adoption d'un village hennuyer, Lombise.

- Vous participiez aussi à des camps avec Ixelles en Italie, Savona et Canova et... tes élèves sont jeunes, comment l'intégration se fait-elle pour eux ?

- Nous sommes conscients que la liaison entre le secondaire inférieur et le supérieur est importante pour les élèves comme pour les profs. Rien de tel que de la faire sur le "terrain" ... Ce qui me fait rire ... c'est qu'aujourd'hui encore, des penseurs pédagogues en chambre cherchent comment favoriser les liens entre tous les niveaux d'âge ... du maternel au primaire ... et dans le secondaire.

- N'as-tu pas, toi-même, participé à l'élaboration d'une circulaire sur le sujet quand tu étais chargée de mission à l'organisation des études ?

- J'étais pédagogue en chambre !

Tous deux partent d'un grand éclat de rire ...

7.2. UN RACISME PEU ORDINAIRE

Quels étaient les problèmes cachés, les effets pervers ou boomerang à Ixelles. Le mieux, pense MICHEL, est de prendre quelqu'un sur le vif, un élève de préférence. C'est ce que lui conseille JULES. Il prend donc tout naturellement rendez-vous avec MOHAMADI et lui pose la question directe :

- As-tu senti un courant raciste dans l'Athénée ?

- Non. On sentait une ambiance conviviale, sauf de rares exceptions. Pour nous défouler et retirer de notre inconscient les derniers tréfonds de racisme, nous faisons parfois des concours d'injures racistes, entre Arabes, Juifs, Espagnols, Centrafricains et Belges. Excellent exercice tournant en plus à la rigolade. Et puis les profs de morale, de religion, d'histoire, de sciences sociales, abordaient le sujet, chacun à sa manière. Le côté théorique était couvert.

Je veux donner un exemple. Un prof commence un jour le cours, en nous disant froidement de nous placer en classe suivant notre race. L'oeil goguenard, il précise que l'expérience entreprise ce jour lui a été recommandée par un ami à lui, anthropologue, le Docteur VINCKE. Nous nous installons donc. Il sort alors une latte et il fait mesurer à chacun la longueur et la largeur du crâne, et calculer le rapport.

Il donne les résultats en nous répartissant entre brachycéphales et dolichocéphales, enfin entre têtes rondes et têtes allongées. On trouve alors dans chaque groupe des Nords-africains, des Européens, des Noirs. Et il déclare qu'il y a seulement deux races sur terre. Un élève proteste : "Mais je suis Noir, moi !". Réponse du prof : "Non, tu es brachycéphale, et HORTENSE, la Sénégalaise, est dolichocéphale!". Je me souviens qu'il a fallu au prof quelques minutes de patience, à cause de notre énervement, pour commencer à exposer les thèses des anthropologues physiques modernes sur l'absence de races.

MICHEL : Amusant ! mais tu avais parlé d'exceptions xénophobes, même dans cette école progressiste. Je suppose qu'il y en a, et je te le dis tout de suite, qu'elles sont inévitables. Dans chacun de nous, disait Sartre, il y a un reste de racisme.

- Oui. On sentait une peur de l'étranger dans le regard de rares profs. Et pourtant nous étions dans une école sans intégrisme, sans violence, où presque tout le monde s'embrassait ... Je me souviens d'un incident, un peu violent celui-là. C'était à la rentrée. J'étais au préau, entre deux cours. Je vois un condisciple en pleurs. C'était un Tunisien, hospitalisé en mars précédent. Notre prof, passant par là, le prend dans ses bras. Je n'entends pas leur conversation, mais le prof se tourne vers la Préfète qui sort de son bureau : "Mme la Préfète, cet élève m'apprend que le secrétariat refuse de le réinscrire !" . "C'est moi, Monsieur, qui commande ici !" . "Non, Madame la Préfète, c'est la Loi et vous l'enfreignez" répond le prof en tonitruant. Il ordonne alors à notre ami Tunisien de sortir de l'école, de prendre à gauche ou à

droite, de trouver un avocat dans le quartier et de le ramener. Il dit encore à la Préfète que son cours attendra !

- C'est vrai ?

MOHAMADI : Historique ! Et l'élève revient assez vite avec un vieux Monsieur qui se présente : Maître Untel. Il n'est pas spécialiste de droit administratif mais le prof lui demande simplement de constater si "on" inscrit ou non l'élève. Regardant la Préfète, il conclut : "Maintenant j'ai assez perdu de temps. Je vais au cours"...

... JULES assistait en souriant à ce dialogue. Il apporte des précisions : L'Athénée d'Ixelles avait la chance de se trouver dans un quartier où logent, toutes proches, des associations comme la ligue des Droits de l'Homme, Oxfam, le "Front démocratique ixellois", et "Solidarité Etudiants Etrangers (SEE)".

MICHEL embraie : Quel effet pratique ?

- Un travail direct en commun. Nous connaissions beaucoup d'animateurs. Quelques-uns de nos profs et parents se portaient garants financiers d'étudiants étrangers dont les parents n'habitaient pas en Belgique, garantissant eux-mêmes par une bonne assurance. Puis, lors des Journées Portes Ouvertes et des animations organisées par le parascolaire, ces organisations venaient exposer, participer à des débats et aussi assister des cours, les animer.

- Ca faisait baver les derniers racistes ?

- Nous avons même des amis dans la police, d'anciens élèves qui font ce métier comme des assistants sociaux et qui empêchaient leurs collègues de matraquer le "bougnoule".

- Et l'affaire du minerval des étudiants étrangers ?

- Nous étions en première ligne. Nous avons défendu avec persévérance les quelques élèves qui étaient dans ce cas, la plupart des élèves étrangers habitant Bruxelles avec leurs parents n'étaient pas soumis à cette discrimination coûteuse. La SEE leur a trouvé des avocats, le procès a démarré, mais devant la menace d'expulsion brutale des élèves par ordre direct du Ministère, le Fonds Social des Elèves de l'Athénée (cette association de solidarité créée en 1947 à l'école, et qui tient la villa d'Oostduinkerke) a payé leur minerval dans les délais. Et tu sais que l'Etat belge fut condamné bien plus tard ...

MICHEL ... Quelles mesures doivent prendre, suite à ce fait nouveau et les directions d'écoles, et les enseignants, les associations diverses ? Encourager les élèves étrangers à refuser, à réclamer le remboursement, à ester en justice sur la base d'une jurisprudence ? Ne rien faire ?

JULES montre encore le dossier "Coordination minerval étudiants étrangers" réunissant, en cette année 84, les efforts des organisations progressistes. Il ajoute enfin : Le pouvoir a trouvé depuis un moyen plus vicieux. Il sera interdit à la rentrée de 1991 de compter les Etrangers non en règle, par exemple les enfants de réfugiés en

instance d'accueil, dans les normes des classes. Les profs devront donc leur donner cours gratuitement comme s'ils n'existaient pas !

- C'est MOHAMADI qui conclut : La lutte continue !

7.3. LA DELIBE ... MITRAILLEUSE

MICHEL aborde avec toute l'équipe un domaine qui semble chaud. *JACQUELINE* agite une publication. *JULES* brandit un feuillet, comme un poète qui veut lire une oeuvre pieuse. *GEORGES* sort la copie d'une lettre.

JACQUELINE : S'il était encore de ce monde, ce précurseur du Rénové, aurait bien des choses à nous dire, surtout aujourd'hui ! Elle évoque évidemment la personnalité de Yves ROGER, secrétaire à la réforme, un inspecteur peu ordinaire, l'homme du conseil de classe, de la dynamique de groupe, artiste peintre pendant ses loisirs, un homme de coeur avant tout. Elle livre quelques extraits d'un de ses articles paru en 1966 dans la **Revue de l'Education nationale** :

LE CONSEIL DE CLASSE

" D'aucuns se demandent encore parfois quelle est l'utilité du conseil de classe. Réunir régulièrement les professeurs pour écrire dans un dossier scolaire que les élèves sont bons en français, ou mauvais en mathématiques, puis refermer le dit dossier et le laisser dormir, c'est, il faut bien en convenir, un rituel vide et une perte de temps. A l'issue d'une telle réunion, chacun repart vers ses occupations, et les reprend sans y rien changer.

Si tel était le but du conseil de classe, mieux vaudrait le supprimer aussitôt.

Le conseil de classe est avant tout un contact humain ...

Le conseil de classe est né au moment où l'on a pris conscience que l'école était le lieu où se forme, s'épanouit et s'affirme la personnalité des adolescents, et non celui où doivent s'accumuler des obstacles destinés à sélectionner le plus tôt possible le plus grand nombre possible d'élèves sur des critères d'ailleurs incertains.

(.....) En outre, il est de première importance de chercher à connaître tout ce qui est positif dans le jeune élève ...

C'est, au reste, la raison pour laquelle, dans le cycle d'observation et d'orientation, tant d'importance est accordée aux activités complémentaires et aux clubs.

Les aptitudes ne sont pas nécessairement liées aux fameuses "bosses" dont on parle si souvent. De récentes recherches ont montré dans ce domaine le caractère déterminant de l'affectivité.

(...) on arrivera plus clairement à la notion réelle de l'enfant-être vivant, avec ses problèmes, qui devra remplacer le vieux schéma de l'élève-abstraction, destiné à passer sans accroc dans l'engrenage de la machine scolaire.

C'est sur cet être réel, que, avec le psychologue du C.P.M.S., les professeurs se penchent en conseil de classe.

Mais analyser, établir une hypothèse de diagnostic, n'est pas la fin de l'opération, c'en est le début.

Ce qui compte, c'est ce que l'on fait ensuite ...

(...) Bref, il apparaît que le conseil de classe est le centre même de la vie de la classe
(...)

Petit à petit, les dossiers se garniront (...). N'écrire que ce qui est positif et utile, en se souvenant toujours que l'on parle d'un être en pleine évolution dont l'école est chargée de

révéler et d'épanouir les aptitudes.

(...) Le conseil de classe sera attentif à tout ce que révéleront les activités complémentaires et les clubs ...

Ceci est important et nous y insistons : il est au moins aussi utile de dégager les points de force que de déterminer les faiblesses.

Pour cette orientation, il faudrait se défendre de la tentation facile de se défaire de l'élève qui ne marche pas : c'est charger les collègues d'une autre école de ce que l'on n'a pu faire."

"N'oublions pas que 'les chiens perdus sans collier' finissent toujours par grossir les rangs des inadaptés sociaux, nombreux au point qu'ils deviennent une mode"

Yves ROGER,
Inspecteur

Notre ami JULES était sorti d'une délibération en septembre 1988. La tête comme un oeuf éclaté, après avoir subi les sempiternelles rodomontades de collègues qui busent par incompetence ou par vengeance, il se décida à méditer et dans un style plus rêveur :

L'ADÉLIBÉ

Quel est donc cet animal qui ne se montre qu'à deux reprises, chaque douze mois? Et qui projette ses têtes multiples dans toutes les directions du débat, voire du combat ! Car il vient toujours un moment où, entraînés peu à peu et échauffés de plus en plus, les protagonistes les plus éloquentes transforment la délibéré, "sereine et sérieuse", en passe d'armes ... Ce qui, comme si on ne s'en doutait pas - on ne le savait pas - resitue les positions sociales, - les formalistes diront: les positions de principe ... des antagonistes. Et les armes ont chacune leurs caractéristiques comme il se doit.

Tandis que quelques-uns joutent à fleuret moucheté, quelques autres, plus téméraires ou plus volontaires, ou plus orgueilleux peut-être, se lancent à fond de train, et, dans quelques cas difficiles, monopolisent l'auditoire jusqu'à l'écoeurement du camp adverse et la parole par leurs paroles. Il y a aussi ceux qui regardent et écoutent, choisissant leur moment s'il échet, et puis ceux qui, en dehors du coup et de n'importe quoi, bavardent et s'ennuient ...

En vérité, depuis quinze - vingt ans - Dieu m'est témoin - s'il existe - que, à l'ARI, les délibérés ont quelque chose de bien particulier : un certain goût de l'échange verbal. Voilà, en quelques traits, pour le spectacle ! Quant au fond - Il y faudrait tout un livre - je me réserve d'en parler encore à un autre moment.

Jules PAQUES

Devant un MICHEL visiblement consterné, GEORGES se laisse aller aussi à la fiction, ou à peu près.

*- Le lecteur sait-il que le premier fils 35 mm d'André DELVAUX a pris en charge ce sujet ? "**Le Temps des Ecoliers**" (35 min, noir et blanc, 1962), traite, dans le style impressionniste de notre cinéaste, le sujet d'un couple adolescent face à ... une*

délibération. Il fut tourné à l'Athénée d'Ixelles, dans le préau, une merveille d'architecture carcérale et métallique, dans les couloirs et dans les classes.

En 1975 encore, Brahim TSAKI présenta à l'IAD le film "**Gare de triage**" (16 mm, 21 min.). La Préfète de l'Athénée de Saint-Gilles avait autorisé le tournage dans ses locaux. Résumons le scénario : des élèves, des parents, des profs, surtout d'Ixelles, jouent le "drame" : un élève (acteur) braque son préfet (acteur : l'avocat Graindorge...), puis se suicide. Le film tourne avec dureté autour des tenants et aboutissants sociaux d'une délibération. Le mécanisme est démonté. Brahim TSAKI s'est informé avec un sens sociologique précis, auprès de profs expérimentés.

Ces deux très beaux films, de DELVAUX et de TSAKI, ont été présentés ensemble dans des ciné-clubs. Ils sont complémentaires. Mais il semble que le sujet soit tabou, celui des délibérations et de la docimologie, si on en juge par l'incident suivant. Brahim TSAKI a présenté "Gare de triage" à la Commission de contrôle du Ministère de la Justice, afin d'obtenir l'autorisation de la projection publique pour des jeunes de moins de 16 ans.

Voici les motifs du refus (daté du 13 novembre 1975) : "incitation à troubler l'ordre établi par des méthodes subversives". Ce jargon mérite deux remarques. La première est syntaxique : on semble dire, faute d'une virgule, que l'ordre est établi par des méthodes subversives. La seconde est juridique : la notion d'ordre "établi" (sic !) n'existe pas dans notre Etat de Droit, mais celle d'Ordre Public ... Un professeur et animateur écrivit au Procureur pour demander d'être inculpé pour avoir passé le film devant ses élèves et ... ses enfants. Le Procureur ne bougea pas.

Enfin, nous connaissons une "Ligue contre la censure" qui, tel "Don Quichotte", a pourfendu cette Commission désuète et anticonstitutionnelle (puisqu'elle institue la censure, d'office).

MICHEL toise les trois amis en leur reprochant de sombrer dans le pathétique. GEORGES réagit encore plus nerveusement. Il déclare :

- Nom de Dieu ... Un élève est jugé pour toute sa vie parfois, sans pouvoir être présent, ni déléguer un représentant, sans recevoir les attendus du jugement. C'est contraire à toute notion de droit.

Dans un pays pourtant autoritaire et centraliste, la France, il existe une loi FAURE - postérieure à 1968 évidemment - qui prévoit un délégué lycéen dans chaque délibération. Mes amis et collègues français m'expliquent que cette présence oblige les enseignants à mieux contrôler leurs arguments. En Belgique, on me répond que la présence d'un élève est illégale. Beaucoup de collègues, d'inspecteurs et de fonctionnaires me regardent avec effroi quand je pose ce tabou. Est-ce clair ?

MICHEL : Calme-toi ! Explique-nous le mécanisme d'une délibération, et donne des exemples. Tu parviendras sans doute alors à bien vider ton sac.

- Je prends des cas précis. D'abord ceux d'élèves doués, qui ont fait carrière, et

qu'on a failli buser en rhéto. On a dû se battre pour qu'ils aient leur diplôme. Le secret de la délibération perçait les murs car cela gueulait dans la salle. Je cite deux grands noms du théâtre belge, Jean-Claude DROUOT et Philippe SIREUIL, et des peintres comme Roger SOMVILLE ... qui ont réussi tout de même.

- Ils se prévalaient de leur amateurisme scolaire, comme Churchill ou Einstein?

- Exact, mais cela ne justifie pas la vengeance des profs envers eux. En matière de pédagogie de la réussite, l'école - en général - est à côté de la plaque, même pour les "génies".

J'ai en tête un cas exemplatif, je le décris. Un élève, Daniel B, présente à l'examen de maturité, un recueil de photos prises en groupe, sélectionnées, commentées, collées sur carton, sur les camps parascolaires de Drôme et de Corse. La délibération se passe avant le rénové, précisons-le.

Attaque vicieuse d'un prof en délibération : "Ce n'est pas de l'enseignement, ce n'est pas de la matière, et puis ce n'est pas du travail individuel". Réponse des défenseurs : "C'est un travail mûri et collectif". Certains collègues affirment encore que l'élève serait incapable de faire des études de vétérinaire, car il est "mal vu" en sciences. L'élève "passa" ! Il est devenu vétérinaire évidemment, spécialiste de l'acupuncture animale (3 ans en Chine) et chercheur aux U.S.A.

MICHEL, sournois : Ce cas illustre en effet tous les autres. Mais n'as-tu pas "busé" toi-même ?

- Oui, au début, 10 % des élèves qui ne travaillaient pas assez. Mais en délibération, il fallait plusieurs solides échecs pour que je vote le redoublement.

Puis un jour, avant même l'instauration du rénové, j'en ai eu marre. J'ai déclaré tout haut que je ne buserais plus personne. Quelques imbéciles m'ont traité de démagogue et de laxiste. Je traitais les élèves paresseux à coups de pied (moral) au cul, je les ridiculisais, j'amenais les autres à les faire travailler. Ça marchait très souvent.

- Voilà un exemple concret mais curieux de pédagogie de la réussite. Et quand tout de même ça ne marchait pas ?

- Ou bien l'élève abandonnait, dégoûté. Je me souviens de JEAN-LUC qui m'a dit un jour : "Je démissionne, je quitte l'école, sinon tu te ridiculiseras à me défendre". Et en effet, mon arme suprême consistait à les menacer simplement de ne pas les défendre en délibération.

- Qui est ton dernier busé ?

- Un cas exceptionnel. Appelons-le B. Aucun échec en rhéto mais il remet, le jour même de la délibération, un certificat médical pour exemption de la gymnastique. Le Préfet - c'était son droit - fait téléphoner illico au médecin. Le certificat était un faux, trafiqué sur une ordonnance volée. Stupeur dans le Conseil. Certains avaient un sourire sadique ! J'ai pris tout de suite la parole pour dire qu'il ne s'agissait pas d'un

cas de délibération, mais que l'élève devait doubler d'office. Cela lui a évité une plainte du médecin au pénal. Curieusement, la suite de la délibération vit l'ensemble des profs écouter les cas, chercher à comprendre et, en définitive, laisser passer plus d'élèves que d'habitude, comme par une sorte d'exorcisme. A la sortie, B se précipita sur moi et m'engueula. C'est dire la réalité du secret. Ils écoutaient aux portes, ou entendaient les débats au sortir d'une salle peu isolée. B a perdu un an, il est devenu depuis un excellent animateur assistant social. Nous évoquons parfois ce mauvais souvenir. Il me reproche de l'avoir sacrifié pour faire réussir une vingtaine d'autres. Dans son cas, c'est faux (il était indéfendable). Mais dans d'autres ? Une délibération, c'est comme Verdun, excepté que les morts sont d'un seul côté.

GEORGES reprend sa respiration.

- J'allais oublier de parler de ABDELLAKH. Il avait un diplôme d'enseignement professionnel. Puis il est passé à l'Athénée pour les sciences sociales. Le Préfet avait veillé à obtenir de la Commission d'Equivalence (des diplômes) une confirmation pour l'enchaînement des études. Bon élève, participatif, actif, il a réussi. L'administration lui retire le diplôme, sans admettre qu'elle s'est trompée. Le Préfet a écrit au Ministre, moi aussi. La réponse indique qu'il n'a pas le pouvoir de contourner le Loi. ABDELLAKH ne voulait pas entamer un procès en dommages et intérêts. Je n'avais plus rien à faire.

MICHEL essaie de conclure : Les professeurs et les chefs d'école en sortent-ils sereins et heureux?

- Ce n'est pas mon problème. Je suis souvent sorti enragé et malheureux de ces séances épuisantes. Une seule fois, en trente-deux ans, j'ai claqué la porte, presque en larmes, c'était en 87. J'ai dû faire un effet adiabatique, car le Préfet de l'époque, le dernier, celui qui défendait les élèves, m'a dit avec un sourire un peu ironique que ma "sortie" avait été salutaire.

- Quelle fut la délibération la plus spectaculaire, la plus violente ?

- C'est un cuisant souvenir. Vers 1972, la Gestion Associative et le Conseil des profs, puis le Conseil de délibération, avaient voté une notion complémentaire au règlement qui prévoyait clairement que tout cas pouvait être repris si un fait nouveau, ou une décision intermédiaire, amenait un prof à le demander, même dans les 24 heures après la délibé.

Voilà le cas. Un élève que je n'avais pas. Vote d'échec. Un collègue soulève alors timidement un argument de type social. Le Préfet, sans doute fatigué, refuse. J'interviens. Il essaie de me refuser la parole. Trois quarts d'heure d'engueulade sur le thème : tu te tais, je parle ! Epuisé, le Préfet appelle notre ami AUGUSTIN à son secours. AUGUSTIN le traite d'incompétent et sort. RENE suit et moi aussi. La délibé n'est plus en nombre. Après un quart d'heure, le doyen Franz HAYT vient nous inviter à reprendre le travail. Il remplace le Préfet. L'élève passe et beaucoup d'autres.

- Mais vous étiez féroces ; plus que dans le film de Brahim TSAKI !

- L'avenir d'un élève vaut bien qu'une délibération passe des moments pénibles.

- As-tu remarqué que je t'ai poussé à des confidences ? Tu es un cas parmi des milliers de profs. Tant pis pour ton nombril, mais il était utile pour le lecteur que tu vides ton sac. Je voudrais maintenant te demander quelques précisions sur les règlements successifs que tu as vécus en matière de docimologie.

- J'en ai connus au moins trois, disons quatre ! D'abord le "traditionnel" jusqu'en 1970.

Chaque prof décidait pour son cours. Le système marchait quand on y mettait de la souplesse en septembre. Il fut peu modifié par le Rénové malgré le principe d'évaluation continue et la suppression des examens et des cotes en 1973. Mais chaque professeur devait, dès le mois de mars, remettre à tout élève en danger un plan de rattrapage pour juin. Et la délibéré de juin exigeait des travaux de vacances. La carrière de l'élève était suivie par tous les professeurs. Tu imagines que les délibérations étaient houleuses, mais plus humaines.

La troisième période commença en 80, quand les ministres libéraux se mirent en tête, TROMONT d'abord, de matraquer le Rénové, et donc de détruire son délicat effort d'évaluation permanente. Le coup fatal, ce fut en 1983, lorsqu'ils rétablirent les cotes et les examens, obligatoirement. Ils "utilisèrent" à cette fin le professeur VANDEVELDE, directeur de l'Institut de pédagogie de l'U.L.B., un homme remarquable à qui j'envoyai une lettre ouverte, et qui accepta fort aimablement un débat organisé par l'"Association des professeurs issus de l'U.L.B.". Et très sportivement, il encaissa mes attaques, qui restèrent courtoises évidemment.

MICHEL approuve : Je crois que nous pouvons publier ici cette lettre ouverte. Elle n'est pas seulement un cri du coeur, elle est un bon instrument docimologique ..

Boitsfort, le 4 novembre 1982

Lettre ouverte au Professeur Louis VANDEVELDE
Directeur de la section de pédagogie de l'U.L.B.

Monsieur le Professeur,

Je vous écris une lettre ouverte, publique, parce que vous n'avez donné l'occasion, à aucun chef d'école, enseignant ou parent, à aucune organisation de discuter réellement du projet docimologique que le Ministre propose.

La fermeté de ma réaction n'enlève rien au respect que je voue à votre personne. Je puis donc vous écrire en sachant que vous me répondrez et peut-être même que nous pourrons nous écouter.

1° L'honorabilité scientifique de vos travaux est menacée par l'utilisation politique qu'en fait le Ministre actuel (national) de l'Education. Vous avez pris parti, sous un illusoire couvert d'objectivité, pour un type d'école sélective, contre une école humaine et diversifiée. Je n'ai pas peur de prendre parti, moi non plus, mais je ne vous impose pas d'autorité mon point de vue. Dans cette affaire, les pédagogues progressistes sont traités comme des caporaux. Bref, la droite oppose une politique à la

gauche. Il s'agit d'un problème de choix politique, d'un rapport de force, et non pas d'objectivité scientifique;

2° Puisque vous vous complaisez à soutenir une politique, il faudrait qu'elle repose sur une base légale. La constitution de 1971 (art. 59 bis, 2°, 2) et la loi d'application de 1980 (art. 61) transfèrent aux Communautés, l'organisation de l'enseignement. Les compétences, jusqu'à présent disputée entre deux Ministres, sont pourtant prévues : l'évaluation scolaire tombe sous l'autorité du pouvoir communautaire et non national. La circulaire que vous avez rédigée et que le Ministre TROMONT a signée, risque d'être classée par le Conseil d'Etat, pour illégalité.

Les enseignants de "l'Etat" sont mis en porte-à-faux dans cette querelle entre deux exécutifs. Doivent-ils obéir à un pouvoir ou enfreindre la Loi ?

Qu'on appartienne à la "gauche" ou à la "droite", chacun exerce son choix et peut apporter des nuances. Mais il est élémentaire que les institutions soient définies et respectées;

3° Je dois insister, sans aucun plaisir, sur l'incidence philosophique de "votre" circulaire : l'enseignement de l'Etat se trouve bien plus dangereusement défavorisé par des mesures prises à l'emporte-pièce. Cela se démontre facilement. Je ne prends que trois exemples. D'une part, la Ville de Bruxelles, est entrée dans le Rénové avec prudence, sinon une réticence qu'elle pouvait se permettre, à tort ou à raison, en vertu de sa relative indépendance. De même, l'enseignement "libre" catholique que je n'apprécie pas pour des raisons philosophiques, laisse à ses "pouvoirs organisateurs" locaux une initiative proche de l'autogestion. La ville de Bruxelles et l'Eglise échappent en partie à l'autorité ministérielle (ainsi que tout le réseau subventionné). Par contre, l'enseignement de l'Etat, que des fonctionnaires avaient courageusement et progressivement ouvert à des pédagogies différenciées, retombe dans le vice napoléonien. Il matraque les chefs d'école sous une bureaucratie incohérente et contradictoire dont le "nouveau bulletin" n'est qu'une illustration. Enfin, il décourage les enseignants et **il fait fuir les élèves**. Les organisations laïques assistent impuissantes à ce démantèlement dont je vous rends complice, avec le Ministre. Comme militant laïque, cette constatation me fait mal. Il y a vingt ans, j'avais, lors d'une conférence, proposé que l'enseignement libre soit "nationalisé" et que l'enseignement de l'Etat soit "dénationalisé". Le projet d'école pluraliste n'a vu le jour que sur papier. (Loi du 14 juillet 1975). La Charte de l'Ecole pluraliste, du moins la version qu'a défendue la Ligue de l'Enseignement, prévoit des formes d'autonomie au niveau local.

Ne me répondez pas que ces arguments ne vous concernent pas, ou même que le Ministre vous ait utilisé. Beaucoup de laïques vous comptent maintenant parmi les fossoyeurs des écoles de l'Etat.

4° Mais voyons votre système d'évaluation. Il repose à mon avis sur une erreur scientifique que je crois fondamentale. Il faut faire croire que la docimologie est une science unique et unifiable. Il ne tient pas compte de la différence, des différences, entre les "branches", les disciplines, entre les écoles, entre les milieux sociaux, entre les régions, entre les personnalités propres de l'enseignant comme de l'enseigné.

L'élève est un être humain que l'on pousse vers sa réalisation, il n'est pas un numéro que l'on cote, que l'on classe suivant des critères rigides. Et le professeur n'est pas un agent qui "verbalise" sur la base d'un système qu'on lui impose de loin.

Votre nouveau bulletin peut se définir comme un petit code Napoléon cherchant à sélectionner le bon élève d'une bonne famille. Je comprends pourquoi il rassérène les gens qui manquent d'imagination, qui méprisent la créativité et qui aiment l'ordre réducteur de différence. Votre bulletin détruit le rénovation, s'il en restait ! Il trahit la pédagogie "alternative" qu'un certain nombre d'écoles avaient bâtie, peu à peu.

5° Le bulletin "ancien", le "Kalamazoo" du rénovation (c'est son nom, venu je ne sais comment d'une petite ville du Michigan !) ne valait certes pas mieux. Il mettait aussi les élèves dans de

petits casiers. Enseigner reste difficile et devient impossible quand on dépend d'une "bureau-technocratie" !

Pour évaluer les élèves, avez-vous jamais pensé à la **feuille blanche**, que le professeur remplit pour chaque élève et où il explique ce qu'il a à lui dire, où il corrige les défauts observés, où il valorise les qualités acquises, que la classe et lui s'étaient accordé de promouvoir ? Une simple "lettre" où l'enseignant montre à son élève (ainsi qu'à ses parents) comment et pourquoi il le fait progresser.

6° Et, après tout, pourquoi des enseignants enclins à mettre les élèves en cage, n'accepteraient-ils pas votre système ? Tandis que d'autres, pratiquant la pédagogie différenciée que prévoyait le Rénové, imagineraient un peu plus librement leur propre moyen d'évaluation ?

Vous avez eu la bonté de proposer de descendre dans les écoles, pour expliquer votre système. Mon Préfet m'a dit vouloir vous accueillir. Je m'en réjouis. Mais je vous demande plus : de venir pendant le délai nécessaire, dans mes classes, d'observer mes objectifs, mes méthodes, de voir si les critères des circulaires-programmes du Rénové peuvent recouvrir votre méthode d'évaluation et la mienne. Actuellement, je déclare que votre système est inapplicable à mes classes. Comment pourrait-il évaluer la créativité, la solidarité, le travail en groupe, le rattrapage du retard socio-culturel ? Comment pourrait-il atténuer les effets de problèmes psychologiques, médicaux et sociaux, les difficultés linguistiques d'un élève de langue étrangère ?

J'ai à tirer une conclusion qui n'est pas en soi un reproche à votre égard. Enseignant pendant 26 ans, j'ai lutté pour transformer l'école en un centre où l'on éduque à la démocratie. J'ai gagné et perdu beaucoup de batailles. J'étais heureux d'être un "autre prof", comme beaucoup et avec le soutien du département.

Maintenant, en 1982, je crois avoir perdu la guerre. Celle du progrès. La société n'a pas adapté l'école aux besoins de ses citoyens mais, au contraire, elle la réadapte sans cesse à ses injustices.

La politique pédagogique actuelle heurte ma conscience. N'ai-je plus droit à la recherche du libre-examen, dans la conception et le vécu quotidien de mon métier d'éducateur ?

Comptant sur votre réponse, je vous assure de ma cordialité.

Georges WEIS,

- professeur dans l'enseignement secondaire ;
- co-fondateur de la C.N.G.P.E.O.
- président des C.P.A.L.I.
- membre du Bureau exécutif de la Ligue de l'Enseignement et du C.I.E.L.
- ancien administrateur du C.A.L.

MICHEL rappelle que cette lettre fut publiée par la "Revue de la morale laïque" (5 déc. 82) et par "l'Echo de l'A.Pr.Br" (mars 83). Cette dernière association des professeurs issus de l'U.L.B. organisa le 17 mars un débat dans les locaux de l'Université, entre le professeur VANDEVELDE et G. WEIS, face à une assistance étonnée, divisée ...

- Et par la suite, comment tout cela a-t-il évolué ?

- Il a fallu remettre des cotes, les additionner, traiter à nouveau les élèves comme des objets mathématiques. Une mesure me paraissait infâme : il fallait 2/3 des voix pour qu'un élève passe. Tu imagines l'escalade des échecs? Un cas limite : un

prof de math avoue en septembre qu'il a busé un élève par opposition de caractère. C'est le seul échec. On vote. Il n'y a pas 2/3 des voix. L'élève double !

- En 1988, le Ministre YLIEFF a pris en main le département ! Il n'a rien fait ou trop tard pour revoir le système. Il aurait dû permettre, dès son arrivée, que les écoles vraiment rénovées reprennent l'évaluation permanente.

Des brouillons de circulaires ont vu le jour et furent remises sine die. Et cela m'amène à raconter le cas le plus déchirant que j'ai connu.

En septembre 1989, dernière délibéré de l'école avant la fermeture. Le Préfet et tous les professeurs s'entendent à l'unanimité pour féliciter Mi comme le meilleur élève de 5ème, comme animateur efficace et dévoué.

On passe le dernier "troupeau" d'élèves pour la dernière année à une école voisine qui les accueille le mieux possible.

Toutefois, Mi y échoue, en rhéto, pour deux branches secondaires. Il défendait trop ses condisciples, et il était découragé par cet exil dans une autre école.

JACQUELINE : YLIEFF aurait dû garder Ixelles un an de plus, comme cela avait été promis par BERTOUILLE. Elio di RUPO aurait pu alors y relancer la pédagogie de la réussite, lutter contre les échecs ...

- En effet, la Wallonie détient le record mondial de taux d'échecs dans l'enseignement secondaire (sur les 6 années) 64 %, contre 40 % en Flandre, alors que le coût par élève est le plus élevé (en 1992 : 202.000 F, contre 170.000 F pour l'enseignement supérieur).

"L'école, c'est comme l'hôpital dont on chasserait les malades pour garder les gens en bonne santé"

(Extrait de la lettre à une maîtresse d'école de Barbiana)

7.4. LE COUP DE POIGNARD RATE DE L'HOMOLOGATION

MICHEL demande au groupe si d'autres effets boomerang n'ont pas perturbé ou saboté le rénové ; JULES à son tour vide son sac, d'un coup, comme s'il improvisait un prêche. Personne ne l'interrompt.

- La Belgique ne donne pas le diplôme final du secondaire par cet examen crocodile français qu'on appelle le baccalauréat. Au lieu d'une série d'examens bureaucratiques imposés à tous en même temps dans le pays, le système belge prévoit que chaque école prend la responsabilité de donner le diplôme. Mais une commission d'homologation peut statuer sur la validité de ce diplôme, et le refuser donc à posteriori, en vérifiant les cahiers, les copies d'examens, les interrogations. Normalement, cette Commission exerce ces contrôles avec sérieux, elle exige des documents supplémentaires, et refuse rarement d'homologuer et donc de certifier les diplômes.

En mars 1982, l'homologation a refusé tous les diplômes des options artistique et sciences sociales appliquées d'Ixelles, sur la base d'un dossier fortement appuyé et systématique, et après quatre mois de discussions avec le Préfet, d'exigences de données, de réclamations, de convocations ...

Ce fut la panique dans l'Athénée d'Ixelles. Le Préfet était effondré et les professeurs des options se voyaient soupçonnés par leurs collègues. Les élèves sortis en 81 furent invités avec leurs parents. L'ambiance de la réunion fut morose et dramatique à la fois.

Mais ceux qui voulaient continuer à lutter furent écoutés. Et les élèves déposèrent plainte au Conseil d'Etat, qui est la Juridiction suprême en droit administratif. Un cabinet d'avocats spécialisés prit le dossier en charge, en demandant 10.000 F d'avance par élève. Un parent avança l'argent.

L'homologation fut condamnée deux ans après "pour abus de pouvoir, vices de formes et incompétence". Le Conseil d'Etat avait remarqué que tous les arguments de l'homologation étaient faux. C'en était trop !

*Avec le refus de celle-ci de tenir compte, par exemple, de travaux collectifs préconisés par les programmes (des panneaux pédagogiques, ou des vidéo, des montages dias), **l'abus de pouvoir** transparaissait. Le Conseil d'Etat mit le doigt sur l'incompétence de **l'homologation**. Certes, les gens nommés dans cette Commission ne brillaient pas nécessairement par leur vocation pédagogique. Ils ne savaient rien des principes du Rénové et ne comprenaient sans doute pas les circulaires d'application qu'ils étaient chargés de faire respecter.*

Cette affaire, malgré son heureuse conclusion, eut des conséquences pour l'école. Le nombre d'élèves chuta, car un Athénée communal voisin ne manqua pas de signaler insidieusement le refus, sans signaler plus tard notre "victoire". Par exemple,

l'option sciences sociales compta 33 inscriptions en 1981 ; on dut scinder la classe. En 1982, il y en eut 15 seulement.

L'Athénée avait vu fondre les classes inférieures depuis que la Commune d'Ixelles interdisait à ses directeurs d'école primaire de nous laisser inviter leurs élèves. Il vivait, comme une pyramide à l'envers, sur de solides classes supérieures bien rénovées. Depuis lors, ce fut la chute, et la fermeture anticipée en 1989. En fait, quelques personnes s'étaient vantées publiquement, au début de 82, d'avoir "eu la peau d'Ixelles".

Les responsables de l'homologation ne furent pas poursuivis pour faute professionnelle. Mais une personne fut convoquée au Cabinet du Ministre pour se faire reprocher d'avoir ... raté le coup ... On n'assassine plus des progressistes, comme Francesco FERRER. On poignarde les écoles. C'est plus efficace !

MICHEL : Quel peut être l'impact de telles avances comme l'homologation ou la bureaucratie et l'incompétence de la structure, sur la vocation des enseignants actuels et surtout sur les nouveaux ...

PHILIPPE : Pour ceux qui sont rapidement accrochés à l'école, qui veulent enseigner, la prise en charge de ce métier est possible.

GEORGES : C'est ton cas, mais la majorité s'inquiète, hésite, se perd dans les contradictions d'un système d'enseignement périmé et incapable de se régénérer. Il en est de même des étudiants. Les grèves des uns et des autres, leur descente dans la rue qui est bien un pouvoir du peuple, aboutissent à des récupérations.

Certains entreprennent le combat, comme toi, dans des circonstances historiques bien moins favorables qu'à notre époque des années 50 et 60. Mais nous devons comprendre aussi que d'autres prennent une vocation différente. Prends l'exemple de Patrice LESCURE.

- Que devient-il ?

- Vous avez fait Sciences Po à l'ULB ensemble, le stage pédagogique itou à Ixelles, en même temps. Il a fait cours à l'Athénée et ailleurs et il a tout abandonné. Je viens de discuter avec lui ...

PATRICE est passé chez GEORGES, ce soir d'automne indien, retrouvant une bande de vieux (toujours les mêmes et quelques autres) qui l'accueillent au milieu d'une conversation animée sur le bouquin, sur leurs voyages et sur la pleine lune explosant au-dessus des immeubles d'en face dans un halo fétide de pollution urbaine.

- Que deviens-tu après ta vie en Ardèche comme éleveur de chèvres ?

- Je prends des cours pour devenir maréchal-ferrant, un vrai, celui qui bat le fer.

- Tu pourras clouter nos pantoufles à la discussion de notre cerveau.

- Sans doute mieux que les vis insérées dans le crâne des profs et des élèves.

Dans mon école, je n'ose pas dire que j'ai été prof. On me prendrait pour un spectre.

- Mais pourquoi ce revirement subit chez toi ? Entre le prof diplômé et celui qui met des clous dans le sabot des chevaux ?

- Essaie de sortir de ta torpeur de citoyen pollué de politique, de sociologie et de pédagogie. J'ai eu un grand-père paysan et je voulais être fermier. Mais j'étais bon élève et on m'a poussé jusqu'à l'université. J'ai rêvé de Journalisme et de Politique. Je voulais lier tout dans une révolution écologique.

- Et comme prof ?

- Ne me fais pas rire ! J'ai assisté en première ligne à la mort de l'Athénée d'Ixelles, pendant quelques années. Je ne critique pas ceux qui luttent encore dans une vocation de prof, mais j'ai enseigné ailleurs et je ne veux pas jouer le rôle de celui qui sait tout et ne fait rien dans une démarche classique qui n'aboutit à rien. D'ailleurs, je n'aurais même pas de place dans l'enseignement. Je cherche une vocation qui me soit utile et heureuse.

- Mais si chacun suivait ton raisonnement et qu'il n'y ait plus de prof ; et que tous quittent la ville pour retourner aux sources rurales ?

- Tant mieux qu'il n'y ait plus aucun prof, aucun élève, aucune citadin. La ville serait vide et les plantes, et les arbres, y repousseraient. Alors j'y retournerais.

- Tu es en ville ce soir.

- Oui. Je dois y fêter un anniversaire. Peux-tu me loger ? Je rentrerai tard.

- Evidemment. Il y a toujours un lit dans la mezzanine pour les visiteurs. Mais tu dois dégager le passage encombré par des caisses de vieux papiers.